

# Schéma d'orientation pour les arts visuels en Bretagne ▲ ● ◆

## ▲ axe artistes

### ▲ soutien à la création

- Créer un dispositif d'aide à la création au niveau régional
- Favoriser les résidences de recherche

### ▲ conditions de rémunération

- Inscrire la rémunération des artistes comme préalable entre les partenaires publics financeurs et les structures

### ▲ cadre éthique

- Créer un document cadre et de bonnes pratiques pour l'activité des artistes plasticien·nes (barème de rémunération, cadre légal du statut, contrats...)

### ▲ professionnalisation

- Développer un plan régional de formation à destination des artistes

### ▲ mobilité

- Créer une aide/une bourse à la mobilité

### ▲ ressource(s) et accompagnement

- Créer un organisme régional de ressources et structurer des outils et temps professionnels

### ▲ visibilité de la scène artistique

- Développer des outils cartographiques et des parcours de visites d'ateliers par territoires

## ● axe structures et porteur·euses de projet

### ● création et coopération(s)

- Créer un dispositif de soutien à la coopération et/ou de coproduction entre structures

### ● économie et soutien à l'emploi

- Accompagner la création d'emplois et la mutualisation des emplois entre structures

### ● ressource(s) et accompagnement

- Créer un centre de ressources arts visuels régional pour l'accompagnement et l'orientation

### ● professionnalisation

- Développer un plan de formation régional à destination des salarié·es et indépendant·es du secteur

### ● mobilité

- Créer une aide/une bourse à la mobilité

## ◆ axe territoire(s) et public(s)

### ◆ droits culturels

- Rendre le discours sur l'art plus accessible ;
- Intégrer davantage les droits culturels dans les projets

### ◆ sensibilisation et formation

- Sensibiliser et former les collectivités, élu·es et partenaires relais impliqués dans les projets sur les territoires par des formations et des temps d'information

### ◆ pratiques amateurs

- Développer l'offre de cours publics sur le territoire

### ◆ coopérations et territoires

- Porter une attention particulière aux projets ayant un impact significatif sur les territoires considérés comme prioritaires et enclavés

## les préconisations

Les 6 préconisations s'inscrivent dans la nécessité avérée d'une révision des modes de financement du secteur

**Créer un organisme régional ressource pour les arts plastiques et visuels fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur**

**Élaborer un dispositif à la coopération (co-production, aide à la diffusion, mutualisation ...)**

**Financer la création : dispositifs d'aide aux artistes et d'accompagnement des structures**

**Favoriser la prospection / mobilité nationale et internationale pour les artistes et acteur·trices du secteur**

**Développer les espaces de travail et de production pour les artistes**

**Créer un dispositif de formation professionnelle continue pour les artistes, professionnel·les et partenaires**

## et après

Travailler sur ces 6 préconisations ;

Se mobiliser ensemble pour porter une dynamique représentative et collective ;

Être force de proposition pour participer à la construction des politiques publiques dans le secteur des arts visuels en région ;

Faire évoluer le réseau régional a.c.b ;

Engager une logique de concertation permanente pour construire collectivement des dispositifs et travailler sur l'ensemble des besoins du secteur.

## les premières mises en œuvre en 2021

- Mise en place d'une aide exceptionnelle à la création de la Région Bretagne pour les jeunes artistes du territoire ;

- Création de la mission ressource d'a.c.b : information, accompagnement, conseil et formation ;

- Mutation du réseau a.c.b pour devenir l'organisme régional fédérant l'ensemble des acteur·trices du secteur : ouverture des adhésions, nouveaux statuts, gouvernance renouvelée, création d'une charte ;

- Structuration d'un plan régional pour la formation professionnelle continue en art contemporain : ouvertures de place de formation à des professionnel·les n'ayant pas de droits ouverts ;

- Travail engagé sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts visuels en partenariat avec HF Bretagne ;

- Participation active au forum des politiques culturelles de Bretagne : co-animation des groupes « Enjeux économiques » et « Éducation Artistique et Culturelle » ;

- Préfiguration pour la création d'un « bureau de la mobilité » au sein d'a.c.b : avec un accompagnement réalisé par On the Move ;